



Masques ou pas masques ?



Le gouvernement a beaucoup tergiversé sur cette question. Il a semblé aussi qu'en l'absence de production de masques sur le territoire national (en raison des délocalisations massives de nos usines vers l'Asie en général, et la Chine en particulier), le gouvernement cherchait à temporiser. Sans même parler du fait que la principale usine au monde fabriquant ces masques se trouvait en Chine, en plein milieu du territoire confiné, ou que d'autres pays « amis » ont préempté nos achats de masques. Un vrai feuilleton.

Pour la question des masques, nous nous rangeons à l'avis du Conseil scientifique auprès du gouvernement, et en tirons quelques demandes pour notre administration. Ces demandes sont urgentes car beaucoup d'agents sont restés en postes. Et le déconfinement arrive plus vite qu'il n'y paraît.

1. L'avis du conseil scientifique - Extrait

« Prérequis 6. Des stocks de protection matérielle pour l'ensemble de la population

- des masques FFP2 et/ou chirurgicaux disponibles et accessibles pour les soignants et les personnes à risque de contamination en fonction du contexte (WHO, 2020 ; recommandations des différentes sociétés savantes et/ou agences sanitaires).
- des masques alternatifs de production industrielle ou artisanale anti-projection disponibles pour l'ensemble de la population et distribués en priorité aux personnes en contact régulier avec le public.
- une éducation à l'utilisation des masques par la population générale.

L'ensemble de ces éléments constitue ce prérequis à la sortie de confinement. Il est à noter que nous n'avons pas de données solides actuellement sur l'efficacité des masques alternatifs ; les résultats de l'efficacité des masques alternatifs évaluée par les agences de santé seront disponibles prochainement. Les stocks de matériel, de traitements spécifiques à la réanimation, et d'équipement de protection (masques, etc.) devront avoir été reconstitués de façon suffisante, tant pour les personnes cibles (personnels soignants hospitaliers et non hospitaliers, personnes en situation d'exposition accrue au virus du fait de leur activité professionnelle), que pour l'ensemble de la population, selon leurs besoins. L'ensemble de la population doit porter un masque dans les espaces accueillant

du public (espaces fermés, et notamment dans les transports, les magasins...). Cela réduit la transmission des gouttelettes et peut-être des aérosols. Dans les régions qui ont été les plus touchées, des lits mais aussi des personnels formés et des matériels dédiés, notamment des respirateurs, doivent être disponibles en nombre suffisant. Pour la population générale, le renforcement des mesures barrières est conditionné à la disponibilité de solution hydro-alcoolique dans les lieux publics et de points de lavage des mains dans des lieux qui en sont dépourvus. La disponibilité des masques est une mesure additionnelle par rapport aux mesures barrières qui restent l'élément clef. »
Avis n°6 du Conseil scientifique COVID-19, 20 avril 2020

2. Pour la DGFIP, que faut-il faire ?

« Le port du masque devra être mis en œuvre dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties dans l'organisation du travail » discours du 1^{er} Ministre du 28 avril 2020

2.1. Le masque est obligatoire dans un grand nombre de cas.

- L'administration doit nous fournir ces masques, pour la période de déconfinement, mais aussi pour les agents travaillant actuellement dans nos services.
- L'administration doit fournir les masques en nombre suffisant : combien de temps peut-on porter le même masque, comment sont-ils renouvelés ou lavés ?
- Un tutoriel d'utilisation doit être mis à disposition des agents.

2.2. Il faut aussi penser aux alternatives au masque : lorsque les règles de distanciation sont garanties.

En effet, porter un masque toute la journée est une lourde charge : irritation, respiration altérée, sans même parler de la convivialité...

Nous demandons que soient étudiées 3 propositions :

- des bureaux fermés pour les agents en « open-space » qui ne supporteraient pas le port du masque à long terme ;
- des « plexiglas », à la fois pour l'accueil sur rendez-vous (qui devrait être la seule forme de « contact physique » avec l'extérieur) et des « plexiglas » pour séparer les bureaux sur les marguerites, comme alternative aux masques. Sur ce point, nos discussions avec la Direction locale ont particulièrement bien avancé. Des plexi ont été installés aux accueils qui n'en possédaient pas (Poltzer notamment). Et, en partie, c'est une proposition de la Direction.
- du télétravail proposé en masse, en particulier pour les agents travaillant en milieu confiné (open-space pas très spacieux, par exemple). *« Le télétravail doit être maintenu partout où c'est possible, au moins dans les 3 prochaines semaines » Extrait du discours du 1^{er} ministre du 28 avril 2020.*

Nous avons demandé un CHS-CT pour parler du CoronaVirus, le plus vite possible. Nous n'avons pas obtenu de consensus syndical sur cette question, mais **la Direction reste particulièrement attentive aux demandes des syndicats.**

Donc votre avis nous intéresse. Ecrivez-nous sur fo.ddfip27@dgfip.finances.gouv.fr

Nous avons de nombreuses questions sur la table : l'accueil du public, le port de gants, le rôle des personnels d'entretien etc. Nous allons faire un tract thématique sur tous les sujets liés, car ils sont très importants.

Nous ne pouvons pas nous rencontrer, en HMI ou en direct mais le contact est maintenu et nous avons besoin de votre avis.

